



**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 31 MAI 2021**  
**20H00**  
**A LA MAÏSOU D'AMOUNT**

*(Participation du public limitée à 12 personnes plus la presse, gestes barrières obligatoires :  
distanciation physique, gel hydro alcoolique à disposition, salutations sans contact, masque obligatoire)*

**Présents** : Jean-Luc ROUAN, Pierre Marie GIRARD, Didier LEGER, Geneviève MALET, Jean-Marc ANDRIEUX, Emmanuelle PLAIS, Jean-Bernard ROUZOUL, Gérard PAGES, Corinne CHOPIN, Véronique PAGES.

**Absents** : Marie-Thérèse PIANELLI, Rémi PATTE, Patrick MORCRETTE, Jean-Luc PIALAT, Angéline ROUSSEL.

**Procurations** : Rémi PATTE à Gérard PAGES,  
Patrick MORCRETTE à Jean-Bernard ROUZOUL,  
Jean-Luc PIALAT à Jean-Marc ANDRIEUX,  
Angéline ROUSSEL à Geneviève MALET.

**Votants** : 14

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20h12.

Monsieur Didier Léger est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour :

**ORDRE DU JOUR** :

- 1) Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 19 avril 2021,
- 2) Adaptation des règles de circulation dans le centre bourg,
- 3) Organisation d'un marché hebdomadaire et conventions de gestion des espaces publics,
- 4) Organisation des élections départementales et régionales.

**QUESTIONS DIVERSES** :

- 1) Informations évolutions connues des mesures sanitaires COVID 19,
- 2) Informations gestions des ressources humaines de la Commune,
- 3) Informations « Ecole »,
- 4) Informations « déchets »,
- 5) Informations sur le programme annuel d'investissements et les projets en cours,
- 6) Informations et questions diverses des Elus (point sentiers),
- 7) Lecture d'une lettre d'un citoyen.

Le point d'information numéro 7 est proposé en ajout.

Le conseil municipal, unanime, adopte l'ordre du jour ainsi modifié.

Monsieur le Maire rend hommage à Monsieur Jean Roques, ancien Maire de Saurat, et demande une minute de silence.

S'ensuit une rétrospective sommaire de la première année de mandat.

## **1) Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 19 avril 2021 :**

Monsieur Jean-Marc Andrieux demande que lecture soit faite d'un mail adressé aux membres du conseil municipal. Monsieur le Maire lit le texte et répond aux requêtes. Après débat, le texte ci-dessous sera rajouté au compte-rendu du conseil municipal du 19 avril 2021.

Point n° 4 : Vote du taux des impôts locaux :

*« Monsieur Jean-Marc Andrieux a fait remarquer qu'au lieu de proposer une augmentation du produit des impôts fonciers, il serait préférable, compte-tenu du montant de l'augmentation proposée, de se pencher sur la réduction des dépenses de fonctionnement. »*

**POUR : 14**

**CONTRE : 0**

**ABST : 0**

## **2) Adaptation des règles de circulation dans le centre bourg :**

Monsieur le Maire propose de réfléchir aux améliorations de la circulation et du stationnement dans les rues du village.

Il est fait des propositions pour :

- a) améliorer l'information lors des changements de côté de stationnement tous les quinze jours,
- b) rechercher à circuler à sens unique sur certaines rues dont la rue Albert Sans en période estivale ou même à longueur d'année, mais pour cela, il conviendra de réfléchir au sens de circulation retenu.

Pour l'instant et pour cet été, du 14 juin au 5 septembre 2021, il est proposé de circuler selon les règles ci-après :

concernant la circulation dans la Rue Albert Sans :

- a) de l'entrée ouest jusqu'à l'intersection avec la Place de la Rende (ancien presbytère) :  
circulation à sens unique : orientation sens montant Est-Ouest autorisé.
- b) de l'intersection citée ci-dessus jusqu'à l'intersection avec la Rue Biterne :  
circulation à double sens.
- c) du 59 rue Albert Sans jusqu'à l'intersection avec la Rue de Séourre :  
circulation à sens unique : orientation sens montant Est-Ouest autorisé.

Ces règles de circulation ne s'appliqueront pas aux cycles.

Monsieur Gérard Pagès demande à ce que les croisements et les signalisations du Chemin des Planèzes soient sécurisés et améliorés.

Il est également souhaitable d'engager une réflexion sur d'autres carrefours, comme par exemple sur celui situé à l'intersection de la rue qui descend du cimetière avec la Route Départementale 618 et ceux concernant le Chemin de Claux (chapelle bleue).

Il est proposé de mettre en place une signalisation expérimentale pour un an (panneaux, bandes blanches ...) et de faire une analyse en fin de période pour bien adapter les mesures à pérenniser.

**POUR : 14**

**CONTRE : 0**

**ABST : 0**

### **3) Organisation d'un marché hebdomadaire et conventions de gestion des espaces publics :**

Les demandes d'installation de commerces ambulants sur les espaces publics augmentent.

Il est nécessaire de mettre en place un règlement équitable et adapté à la situation sauratoise, il est en cours d'élaboration.

Le vote est reporté en attente de mise au point du règlement.

### **4) Organisation des élections départementales et régionales : 20 et 27 juin 2021 :**

Il y aura deux bureaux de vote sur Prat Communal et deux bureaux de vote sur Saurat.

Il devra y avoir un Président, un Secrétaire et deux Assesseurs par bureau de vote mais le Président et le Secrétaire peuvent être mutualisés sur un même site.

Madame Christine Biardeau, contractuelle, a été recrutée pour nous aider pour la partie administrative de ces élections.

Il devrait y avoir quatre isolements pour Saurat et deux pour Prat Communal.

L'amplitude d'ouverture des bureaux de vote au public sera de 8 h à 18 h.

Bureau de vote de Prat Communal :

Président : Monsieur Didier Léger

Secrétaire : Madame Geneviève Malet

Assesseur : Monsieur Gérard Pagès

Assesseurs remplaçants :

Bureau de vote de Saurat :

Le 20 juin 2021 :

Président : Monsieur Jean-Luc Rouan

Secrétaire : Monsieur Patrick Morcrette

Assesseurs : Monsieur Jean-Bernard Rouzoul et Madame Corinne Chopin

Assesseur remplaçant : Madame Emmanuelle Plais et Monsieur Pierre Marie Girard.

Le 27 juin 2021 :

Président : Monsieur Jean-Luc Rouan

Secrétaire : Monsieur Patrick Morcrette

Assesseurs : Monsieur Jean-Marc Andrieux et Monsieur Pierre Marie Girard

Assesseur remplaçant : Madame Emmanuelle Plais

Assesseur titulaire : Monsieur Pierre Marie Girard

Première proposition pour les Assesseurs :

- Madame Corinne Chopin : 20 juin 2021,

- Monsieur Pierre-Marie Girard : remplaçant le 20 juin 2021 et titulaire le 27 juin 2021,

- Madame Véronique Pagès : 20 et 27 juin 2021,

- Madame Emmanuelle Plais : 20 et 27 juin 2021.

Toutes ces propositions sont à vérifier et restent à valider. Elles peuvent donc être modifiées.

Pas de vote

## **QUESTIONS DIVERSES :**

### **1) Informations évolutions connues des mesures sanitaires COVID 19 :**

Monsieur le Maire rappelle brièvement les mesures administratives de lutte contre l'épidémie Covid 19 transmises par la Préfecture pour les trois échéances du déconfinement: 19 mai, 9 et 30 juin 21.

### **2) Informations gestions des ressources humaines de la Commune :**

Avec l'assouplissement des mesures sanitaires, le télétravail de Madame Sonia Navarro, secrétaire de mairie, sera réduit et désormais elle sera présente deux jours par semaine et son temps de travail hebdomadaire passera de trente-deux heures à trente-cinq.

Monsieur Jean-Yves Cassagne, employé aux Services Techniques, ne souhaite plus être recruté sur la commune de Saurat. Un recrutement sur ce poste est en cours.

Cet été, la possibilité de renforts sera étudiée, tant pour les Services Techniques que pour les Services Administratifs (saisonniers, étudiants...).

### **3) Informations « Ecole » :**

Prochain conseil d'école le 17/06/2021.

La possibilité d'ouverture de l'ALAE le matin à 7h30 devrait être acceptée le 04/07/2021 par la Communauté de Communes du Pays de Tarascon/Ariège.

### **4) Informations « déchets » :**

Plusieurs opérations mises au point suite aux travaux de la commission environnement prennent forme : Après la distribution des flyers, ce sont les élèves avec l'ALAE qui ont décoré les bacs d'un composteur partagé qui sera placé près de l'école et de la bascule.

Un bio-seau sera disponible en mairie à partir du 07/06/2021 pour les personnes qui l'ont demandé.

Une deuxième opération broyat organisée avec le SPECTOM aura lieu le 07/06/2021.

### **5) Informations sur le programme annuel d'investissements et les projets en cours :**

#### **a) Appartement au-dessus de « La Poste » :**

La première phase des travaux de l'appartement de « La Poste » est terminée. Pour l'instant une subvention de 800 euros a été obtenue pour les menuiseries isolantes.

Le Bail est signé et locataire occupe les lieux depuis le 01/06/2021

#### **b) Boulangerie :**

Commande passée à l'architecte pour permis de construire, demandes de subventions en cours.

#### **c) Le mur du Chemin de Trazines :**

Suite à un désordre, il a fait l'objet d'une expertise par le Service RTM et nous étudions dans un premier temps la mise en place d'une protection contre les chutes de pierres sur les habitations.

### **6) Informations et questions diverses des Elus (point sentiers) :**

Madame Corinne Chopin rappelle brièvement l'appel à volontaires et sa demande de travaux pour la remise en état des sentiers de randonnée.

### **7) Lettre de Madame Marie France Piquemal de Loumet :**

Monsieur le Maire fait part de l'incompréhension et de la colère des habitants de Loumet suite aux travaux réalisés autour de la route et il lit la lettre reçue de Madame Piquemal.

Une enquête est en cours des réparations sont à l'étude et des mesures seront prises envers des agents responsables.

La séance du conseil municipal est close à 23h15.



Le secrétaire de séance